Septembre 2014 Numéro 1

La gazette de PLELAUFF

SOMMAIRE

Page1 Le m` t du Maire

Page 2 Délibérati` ns

Page 4 Le budget

Page 5 Le c` nseil municipal

Page 6 Travaux de v` irie

Page 7 Car` le Laban

Page 8 Un hiver excepti` nnel

Page 9 Carnet

Page 10 Ass` ciati` ns

Page 11 Une n` uvelle gérante

Page 12 Le c` in du cit` yen

Page 13 Un été à Plélauff

Page 14 Jeux

Directeur de publication : Bernard Rohou

Conception, publication : Commission communication

Impression : Imprimerie du Scorff

Prochain numéro : Janvier 2015

Tirage : 320 ex.

Contact : plelauff@sfr.fr

Le mot du Maire

Je suis heureux, avec la nouvelle équipe municipale, de vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des dernières élections. Nous nous sommes tout de suite attelés à notre tache en faisant voter le budget avec en arrière pensée « prudence et équilibre », la dette communale à ce jour n'étant pas négligeable, les dotations de plus en plus faibles et les charges en constante augmentation, ce qui n'exclut cependant pas les initiatives et la convivialité.

Des dossiers importants sont en cours ou à l'étude : le changement de gérant au bar « le Pellan », les travaux routiers, la signalétique des villages et lieux-dits là où elle n'existe plus, ainsi que le bâtiment de la mairie qui depuis sa construction en 1975 n'a pas fait l'objet de réhabilitation. Les exigences de l'époque en matière de construction de bâtiments publics étaient très éloignées des normes actuelles ce qui motive notre réflexion sur ce sujet. .

Comme nous l'avions promis, nous avons aussi amélioré l'accueil au secrétariat de la mairie : vous n'êtes plus reçus dans le hall mais dans le bureau où vous êtes invités à vous asseoir tout en bénéficiant d'un minimum de confidentialité dans votre entretien.

Il va de soi également que nous soutiendrons les associations existantes et celles à venir, car nous savons bien que leurs initiatives contribuent grandement à animer la vie locale sur les plans sportif, festif et culturel.

Notre équipe, qui a déjà apporté son concours à l'organisation des manifestations communales telles que « La chasse à l'œuf », « l'auto-cross du Team Keraudic », « les Gauloiseries », espère aussi, petit-à-petit, en proposer de nouvelles (toutes vos idées seront naturellement les bienvenues).

Nous sommes au tout début d'un contrat de six années que nous avons avec vous et nous vous assurons que notre engagement est et sera total.

Et l'ancien enseignant que je suis ne pourra terminer ce propos sans avoir une pensée particulière pour tous ces écoliers, collégiens, lycéens et étudiants, professeurs, qui viennent de reprendre le chemin l'école ou vont le reprendre dans les tous prochains jours. Des moments toujours un peu émouvants quel que soit l'âge, palpitants parfois ou troublants, mais dont on gardera généralement de bons souvenirs

Voici les principales délibérations prises en conseil municipal au cours des derniers mois.

La totalité des délibérations prises ainsi que les différents sujets évoqués font l'objet d'un procès verbal consultable en mairie.

Doléances campagne électorale.

Les demandes et propositions formulées à l'occasion de la campagne électorale ont été examinées et discutées. Dans la mesure de leur pertinence, elles seront prises en compte.

Commissions.

Les différentes commissions ont été constituées. Elles sont détaillées en page X

Bar le Pellan.

Après avoir reçu les candidats à la reprise, le conseil a décidé de confier la gérance à Carole Lenain.

Arrêt car ramassage scolaire.

L'arrêt du car de ramassage a été modifié. Désormais le car arrive par la rue des écoles et dépose les enfants prés de la chapelle.

Un chemin piétonnier est envisagé pour permettre aux enfants de rejoindre le lotissement « résidence d'armor » en sécurité.

Demande de subvention.

Le syndicat de gestion des communes finançait en partie les voyages pédagogiques du collège Édouard Herriot de Rostrenen. Sa dissolution entraine des problèmes de trésorerie.

Le collège Édouard Herriot sollicite les communes pour l'organisation d'un voyage à Rome. Trois élèves de la commune sont inscrits à ce séjour.

Le conseil décide d'octroyer la somme de 100€.

Achat matériel informatique et bureautique.

Une déchiqueteuse ainsi qu'un vidéo projecteur ont été achetés.

ADAC.

Les directions départementales des territoires et de la mer (ex DDE) ont été restructurées.

Le volet conseil aux collectivités en matière d'ingénierie n'est plus disponible. Le département a créé l'ADAC (agence départementale d'appui aux collectivités), afin de continuer d'offrir aux collectivités cet appui conseil.

Frais scolaires.

Les écoles Saint Georges de Gouarec, Notre Dame de Rostrenen et Diwan de Pontivy ont adressé en mairie leur demande de frais de scolarité. Le conseil décide de maintenir le principe adopté les années précédentes à savoir le paiement de ces frais sur la base de la moyenne départementale.

Celle ci est de 510€ par enfant. Deux enfants sont scolarisés à Notre Dame et cinq enfants fréquentent Saint Georges.

Pour ce qui est de l'école publique de Gouarec, le montant demandé par enfant est de 1 054€.

Travaux de voirie.

C'est la société COLAS qui a été retenue pour les travaux de voirie 2014.

Voir article page 6.

Rythmes scolaires.

Le conseil a adopté la proposition de la communauté de commune concernant la rémunération des intervenants chargés d'animer le temps périscolaire.

Ce taux est fixé à 28 € de l'heure.

La mise en place de cette réforme coûtera environ 200€ par enfant à la charge de la commune.

Vote du budget 2014.

Le budget 2014 a été voté à l'unanimité. Il vous est présenté en détail en page 4.

Adhésion ALECOB.

L'agence locale pour l'énergie du centre Ouest Bretagne est un organisme qui conseille et préconise des actions en matière d'économie d'énergie. Le conseil a décidé d'adhérer à cet organisme. Le coût est de 1 euro par habitant par an, subventionnés à hauteur de 30% la première année.

Stationnement.

Grand rue, le stationnement des véhicules est désormais autorisé uniquement du coté gauche en descendant. Du N° 44 jusqu'au STOP.

CCAS.

Une subvention de 2300€ est accordée au centre communal d'action sociale.

Mairie.

Le conseil municipal mène actuellement une réflexion sur le devenir de l'actuelle mairie. Cette construction des années 70 n'est plus adaptée tant d'un point de vue fonctionnel que sur le plan énergétique. Deux possibilités voient le jour. Faire une nouvelle mairie, par exemple dans les logements sociaux du bourg ou réhabiliter le bâtiment actuel.

Fusion bureaux de vote.

Par 13 voix pour 1 voix contre et 1 abstention, le conseil municipal a pris la décision de fusionner les deux bureaux de vote de la commune. L'unique bureau de vote se situera désormais à la salle polyvalente.

Eaux pluviales.

Messieurs Yannick Lecoz de l'antenne technique départementale de Rostrenen et Gilles Leroux de la police de l'eau sont venus voir le problème d'écoulement des eaux pluviales en bas du bourg direction Gouarec. Une buse d'évacuation des eaux pluviales sera posée sous la RD 76 à la sortie du bourg. Elle permettra d'évacuer vers le canal les eaux de ruissellement qui stagnent dans le fossé.

Prix terrains park skaven.

Les prix du m2 des terrains au lotissement Park Skaven ont été revus à la baisse. Pour les terrains en assainissement collectif le prix est de 5€ et 3€ pour ceux en assainissement individuel.

Site internet.

La création d'un site internet a été décidée. La conception sera réalisée par un professionnel.

Visite patrimoine communal.

Le 02 juin les membres du conseil municipal ont visité les appartements communaux libres, le hangar communal, le cimetière, les postes de relevage des eaux usées, la station d'épuration, l'église, le lotissement Park Skaven, la salle des fêtes, la chapelle, les vestiaires du stade.

Cette visite, à l'initiative de Bernard Rohou, maire, a permis aux conseillers de mieux connaître certains endroits de la commune. Elle a permis également d'aborder « in situ » quelques problématiques liées à ces équipements.

Le budget de la commune

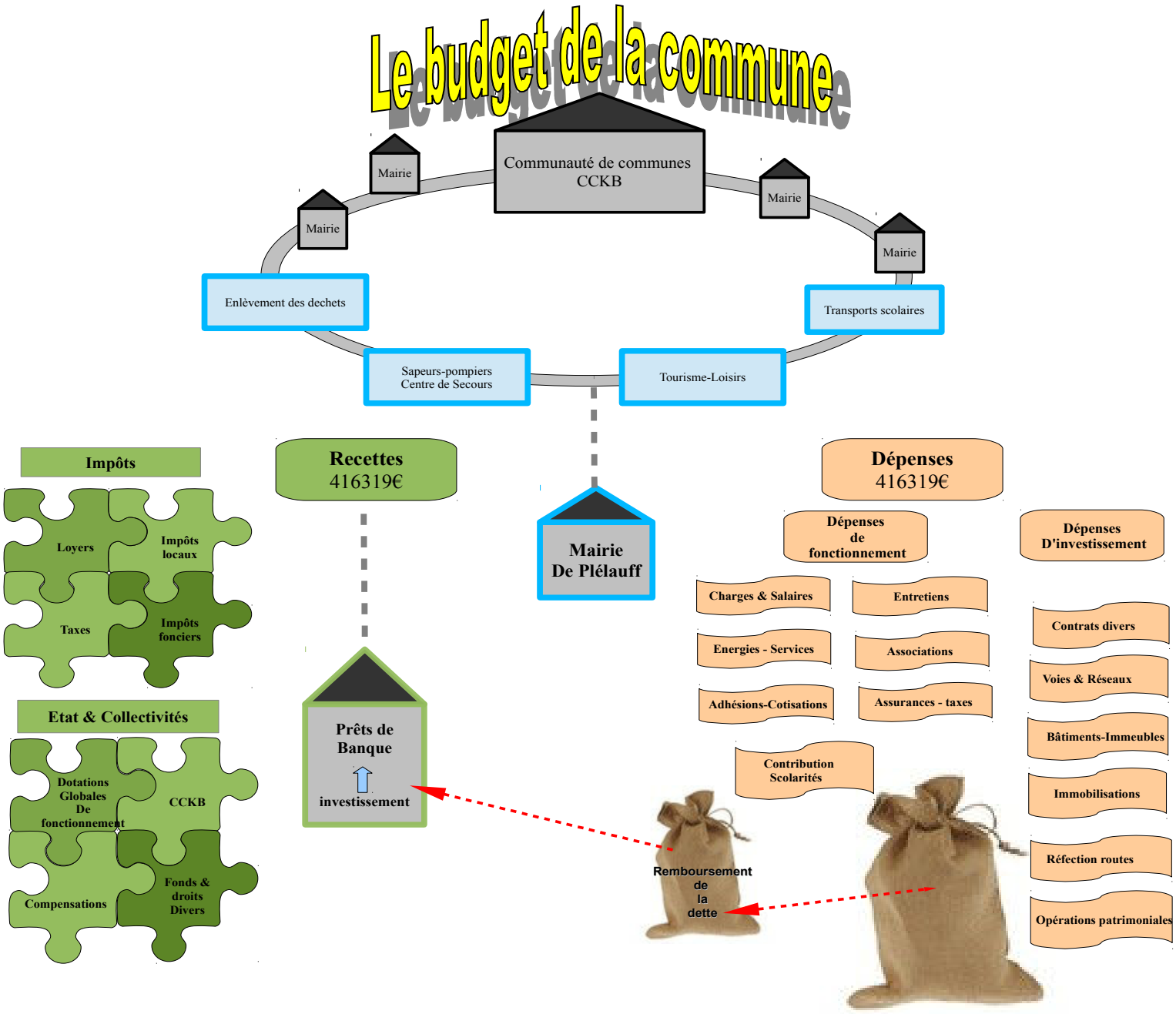

Chaque année le budget est voté à l'équilibre
Le conseil municipal veille aux dépenses et aux recettes pour gérer la commune
Le respect du budget fait l'objet d'un suivi pluriannuel et d'informations aux élus
Les commissions mises en place assurent le bon déroulement de la politique adoptée

Le Conseil municipal

Article L2121-29 du code général des collectivités territoriales
Le c` nseil municipal règle par ses délibérati` ns les affaires de la c` mmune.

Il d` nne s` n avis t` utes les f` is que cet avis est requis par les l` is et règlements, ` u qu'il est demandé par le représentant de l'État dans le département.
Le c` nseil municipal émet des v` eux sur t` us les sujets d'intérêt l` cal.

Il est c` mp` sé de différentes « c` mmissi` ns ». Celles-ci examinent chacune dans s` n d` maine les d` ssiers qui lui s` nt s` umis.

Cette publicati` n, par exemple est préparée par la c` mmissi` n « c` mmunicati` n »

A l'` ccasi` n de ce premier numér` la gazette v` us pr` p` se de faire c` nnaissance avec v` tre c` nseil municipal…

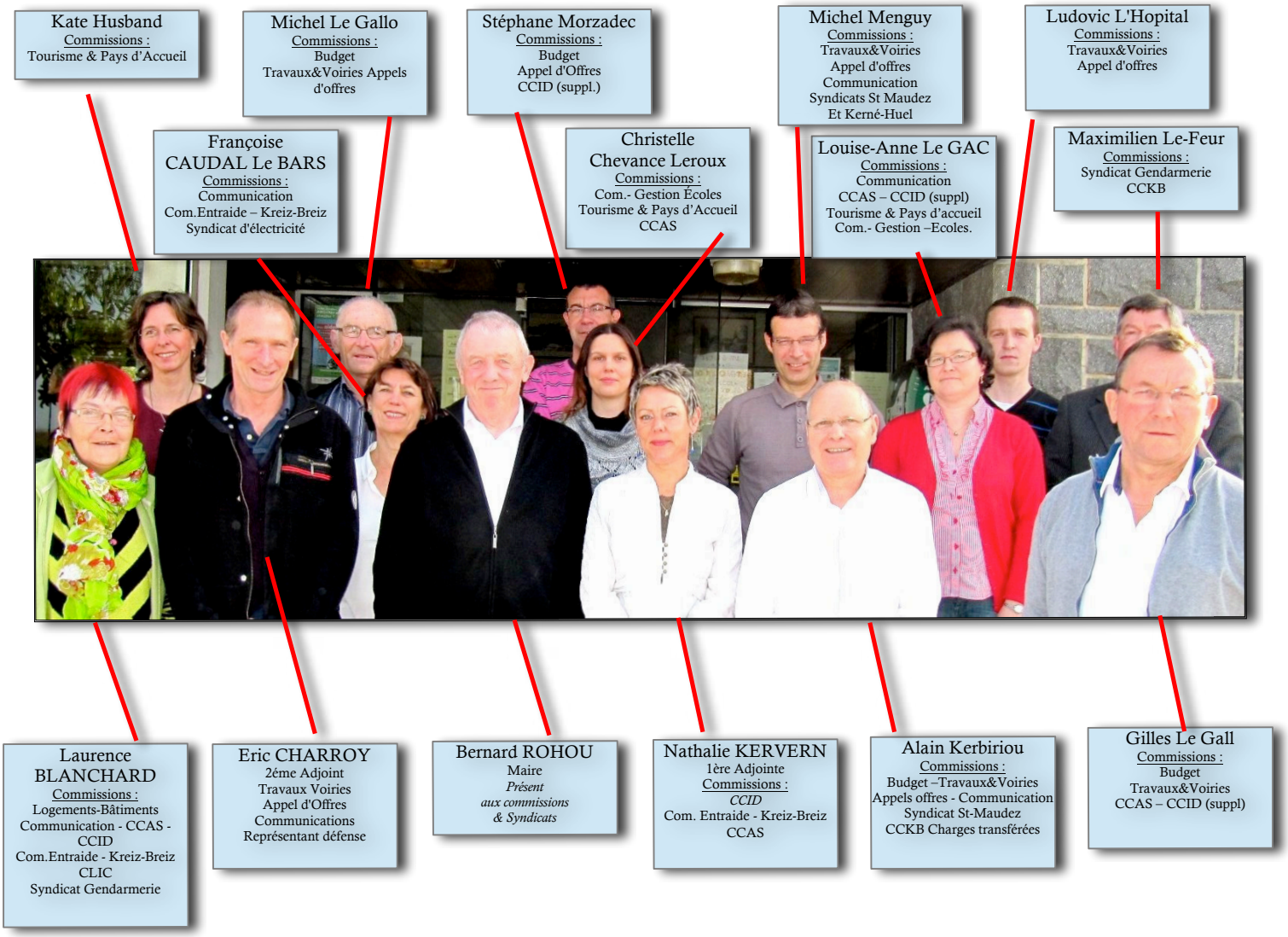

Travaux de voirie 2014

70 km de routes.

La commune étant très étendue, le réseau routier est par conséquent important.

C'est 70 km de voiries, en comptant les chemins communaux qu'il est nécessaire d'entretenir et de conforter. C'est une charge financière importante. Chaque année, environ 50 000 € TTC sont consacrés aux routes, ce qui représente près 20% de notre budget d'investissement.

Au titre du programme de voirie 2014, les secteurs qui avaient été identifiés par la commission travaux pour une réfection de la couche de roulement étaient; Rosquerriec, Kerhors, Kernolas, Kerflec'h, Coat Rivoalan et la route de la lande.

Un hiver 2013/2014 particulièrement pluvieux.

Les conditions météorologiques pluvieuses de l'hiver dernier ont provoqué des dégradations exceptionnelles, voir même des destructions complètes des corps de chaussées. Les voies les plus dégradées ont fait l'objet de réparations provisoires en régie, par la commune, mais ces routes ; le Pouldu, route du château d'eau, impasse de Toulgoan et VC2 (entre la RD5 et le bourg) ont dû être rajoutées au programme initialement prévu. L'estimation étant de 40 000€ TTC

La mise en concurrence.

Devant l'importance des travaux à réaliser, la consultation des entreprises a été organisée de façon à ouvrir à des variantes techniques qui permettent de traiter le plus efficacement possible chaque type de dégradation tout en respectant le budget défini.

C'est l'entreprise COLAS de Plouray qui a fait la meilleure proposition. Elle a obtenu le marché pour un montant de 91 980€ TTC.

Des techniques de traitement ciblées

Trois techniques différentes vont être mises en œuvre :

L'enrobé à froid remplacera le gravillonnage bicouche traditionnellement employé sur des voies communales. Cette solution, encore peu répandue, offre l'avantage d'une plus grande tenue dans le temps tout en ayant le confort de roulement d'un enrobé à chaud. Ce matériau a déjà été expérimenté avec succès sur la commune et il est de plus en plus employé sur le réseau départemental.

Le Point à temps automatique (PATA), sera utilisé sur la VC2 et l'impasse de Toulgoan, ce qui permettra de traiter sur tout le linéaire les défauts de surface localisés.

L'enrobé à chaud, technique la plus efficace mais la plus coûteuse sera elle employée sur les portions où il ne serait pas pertinent d'employer d'autres moyens.

Début des travaux en juillet vers Kernolas.

Car` le Laban

Car` le Laban est ` riginaire de New F` rest, en Angleterre. Depuis s` n enfance, Car` le a dessiné les animaux et la nature. Pastel, huile et aquarelle lui permettent de cr` quer les petits et grands animaux de faç` n très réaliste.

La gazette v` us pr` p` se de déc` uvrir cette artiste qui habite Plélauff depuis 2007.

De sa maison sur la Lande de Gouarec Carole a vue sur la campagne : une nature à la fois sauvage et apprivoisée. La pelouse, impeccable, s'allie aux buissons sauvages et aux massifs cultivés qui la clôturent. De grands arbres, sapins et chênes, dominent l'ensemble. Carole Laban vit dans ce cadre idéal sa passion pour la nature, pour les animaux qui y vivent, devenus parfois les compagnons des hommes.

Carole est citoyenne britannique : en Angleterre elle a exercé plusieurs métiers en lien avec les animaux. Bénévole dans une association pour le sauvetage des oiseaux mazoutés, elle se forme alors pour devenir infirmière vétérinaire et se spécialise enfin dans la faune sauvage et les animaux rares.

Depuis toujours Carole dessine cette nature et ses animaux.

Douée d'un sens aigu de l'observation, du sens des couleurs, elle représente ses sujets avec une délicatesse extrême.

Les dessins aquarellés de Carole Laban ont la précision d'un peintre animalier qui domine son sujet. Elle nous montre par la justesse de son tracé et de sa palette, les plumes, les fourrures, les végétaux avec un réalisme éclatant.. Elle sait capter et reproduire les regards de ses sujets pour en faire de fidèles répliques.

Elle excelle dans les portraits de nos animaux domestiques. On trouve parfois dans leur œil ou leur posture un miroir de l'humain.

Le crayon reste son instrument préféré même si elle s'essaie à d'autres approches comme l'huile ou le pastel.

Aujourd'hui Carole Laban s'exerce avec un succès égal à la broderie, au patchwork. Nous avons pu voir en 2013 exposées « Les Quatre Saisons » à la Lande où elle mêle plusieurs techniques avec la même délicatesse.

Avec ces nouvelles approches d'autres créations sont à venir. A découvrir lors d'une prochaine exposition.

Un hiver 2013-2014 marqué par les intempéries

La départementale 76 coupée.

L'hiver dernier a été marqué par de fortes tempêtes et des pluies diluviennes. Du mois de décembre au mois de février se sont succédées des précipitations qui ont entraîné des crues des cours d'eau et même du canal de Nantes à Brest. Dès le 16 décembre le Crénard débordait ainsi que le canal ce qui entraînait l'impossibilité et l'interdiction de circuler entre Plélauff et Gouarec.

Le lavoir sous les eaux.

La succession des dépressions a amené une montée rapide des eaux, les sols étant saturés. Le jour de Noël a été pluvieux et tempêtueux (tempête Dirk) et le 26 au matin les plélauffiens ont découvert le lavoir quasiment entièrement sous les eaux. L'eau passait aussi par dessus les portes de l'écluse de Kerlouet et même par dessus les murs de l'écluse.

Les employés communaux sur le pont.

La route a été coupée à de nombreuses reprises jusqu'au mois de février (au moins à 3 reprises). Les employés communaux Jospeh et Laurent ont effectué différentes interventions de sécurisation et d'aide aux personnes. Ils sont intervenus notamment au niveau de la route de Keraudic. Ils ont dû aussi dégager les arbres tombés au niveau de l'aire de Kerlouet. Il faut souligner que des travaux préventifs avaient été réalisés (près du Pellan et l'installation d'un clapet de sécurité anti-retour près du logement communal). Ceci a permis de limiter les dégâts.

Déjà en 1965

Les inondations ne sont pas inhabituelles à Plélauff. Depuis la création du canal il y a eu de nombreuses crues. En décembre 1965 déjà les cours d'eau débordaient (voir photo) ainsi qu'en 1995.

De mém` ire de Plélauffien, ` n n'avait pas vu cela depuis plus de trente ans.
De décembre à fin février plus de 600 mm d'eau s` nt venus remplir les nappes phréatiques ! Ret` ur sur un hiver excepti` nnel.

ROSTRENEN

REDACTION ET PUBLICITE : route de Pontivy, téléphone 158

AUJOURD'HUI

ROSTRENEN

Gendarmerie et pompiers	18
Centre médical	1.61
E. D. F.	47
Gare des chemins de fer	58
Taxis	1.01, 1.03 et 1.92

De 9 h à 11 h, au Centre de médecine préventive : permanence pour renseignements.

De 10 h à 12 h : permanence du Centre médico-scolaire.

A 10 h 30, rue Abbé-Gibert : ouverture de la Bibliothèque pour tous.

A 16 h, au Centre de médecine préventive : consultation des nourrissons.

A 20 h : réunion mensuelle des sapeurs-pompiers.

DANS LES SOCIÉTÉS

CLUB DES SUPPORTERS DU C.S.R.

Les membres du club des supporters du C.S.R. sont invités à assister à la réunion qui se tiendra ce soir jeudi, à 20 h 45, à l'hôtel Masson.

Objet : organisation du concours de pronostics.

TRÉBRIVAN

REUNION DE VULGARISATION — Demain à 20 h. 30 salle de la cantine se tiendra une réunion en vue de l'achat d'un congélateur collectif. Les personnes intéressées par cette réalisation sont invitées à se rendre à cette réunion.

OUEST-France à PARIS

Nos lecteurs de passage à Paris trouveront Ouest-France en vente dans le Hall des N.M.P.P., 111, rue Réaumur et dans les bibliothèques des Gares Montparnasse et Saint-Lazare.

Ceux qui font à Paris un séjour plus long peuvent demander à leur marchand de journaux de leur procurer par l'intermédiaire des N. M. P. P. l'édition de leur choix.

GOUAREC

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi, à 20 h., réunion du Conseil municipal.

Ordre du jour : Départ en retraite de M. Trubuil; nomination d'un nouvel agent communal ; nomination du premier adjoint ; rémunération de Mme David et M. Louis Rot; taxe de voirie 1966 ; circulaire de la Préfecture sur les loyers.

NOS SERVICES DE RENSEIGNEMENTS PAR CORRESPONDANCE

Pour tous renseignements concernant les soldes, traitements, avancements, décomptes d'annuités et calculs des pensions des personnels relevant de la marine Militaire et de la marine Marchande, prière d'écrire : « OUEST-FRANCE », Service

LES INONDATIONS DANS LA REGION

A l'écluse de Pont-Auffret, les chutes ne valent certes pas celles du... Niagara. Le courant est cependant assez violent.

Hiver 2013-2014 : le lavoir sous les eaux

Carnet.

Ils nous ont quittés.

Bernard Le Moigne, Menbénec
François Péran, Route de Pontivy
Graham Ritchie, Bochacoat
Joseph Le Bail, Le Roscoët
Alain Mahé, Grande rue
Denise Le Boédec, La Lande
Yannick Morvan, Grande rue
Pierrette Toulouse ép. Le Lamer, La Carrière
Clothilde Le Trotter, Kerivalan
Iréne Bon Botherel
Simon Gwenaël

Ils sont arrivés.

Alix Taillandier-Tonnelier, Bellevue
Maïwen Le Goïc, rue des écoles
Hanna Bettahar, Pont ar len

Bienvenue aux petits et félicitations aux parents. Nous leur donnons rendez-vous en janvier, à la cérémonie des voeux où les nouveaux arrivants et jeunes parents se verront offrir un cadeau…

Ils se sont (re) dit oui.

Yvette et Valentin LOHOU, Grand rue. Noces d'or
Renée et Louis DUPUIS, Kerlouët. Noces de diamant

Agenda, annonces.

AGENDA :

Repas du CCAS : le samedi 27 septembre à la salle polyvalente.

Journée du souvenir - armistice 1918 : le 11 novembre.

Spectacle pour enfants : le samedi 29 novembre à 14h. Clowns et marionnettes. Pour les enfants de la commune, et les parents ! Un goûter sera offert à l'issue. Salle polyvalente.

Tartiflette du club de billard : Le 13 décembre.

En attendant Noël : Les trois premiers mercredi de décembre, les enfants de la commune sont attendus à la mairie pour confectionner des décorations qui orneront le sapin et le centre bourg.

Logements communaux : Trois logements communaux sont actuellement vacants. Deux au bourg et un au bout du pont. Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à la mairie.

Appartements à l'ancienne école : cinq appartements sont inoccupés. Un T4, deux T2 et un studio. Renseignements au : 0296611441.

Le coin des associations

AAPPMA (société de pêche la Plelauffienne)

Président : Jean Paul TRACHEZ
02 96 24 97 59
Ecole de pêche pour enfants de 8 à 14 ans
Horaires 14 h/17 h de septembre à juin soit 12 séances
1ère séance le 24 septembre 2014
RDV à 14 h à la mairie annexe au Bout du Pont
Cotisation annuelle de 40 € avec matériel fourni.

Danserien Bro Pellan

Contact : 02 96 24 99 32
Cours de danses bretonnes «loisir» avec professeur
Salle polyvalente de PELAUFF
Horaires 20 h – 22 h
Début des cours le 10 septembre 2014
Cotisation 2013 = 35 €
3 séances gratuites

Olympique escrime au Poher (antenne de PLELAUFF)

Professeur Jérome GARCIA
06 62 76 69 47
Escrime enfants débutants & adolescents – adultes loisir
Salle polyvalente de PLELAUFF
Horaires 18 h/20 h le lundi.
Début des cours le 15 septembre 2014
Cotisation annuelle 80 € pour enfants 14/15 ans
Cotisation annuelle 110 € pour adolescents et adultes
Matériel fourni
2 séances gratuites

Le billard club de Plélauff

Les 2 équipes sont au complet et prêtes pour la nouvelle saison !

Vers un plan communal de sauvegarde

Le conseil municipal réfléchi actuellement à la création d'un dispositif qui s'inspirerait d'un plan communal de sauvegarde (PCS)

Un PCS permet en cas de crise majeure, d'événement grave ou encore en cas de catastrophe naturelle de mobiliser rapidement différents moyens de secours ou d'aide à la population. Certaines communes doivent détenir un PCS. Par exemple celles situées en zone inondable, sur lesquelles est implantée une centrale nucléaire ou celles disposant d'un site classé « SEVESO ». Pour les autres ce n'est pas obligatoire. Un PCS comporte deux volets.

Le premier volet consiste en la création d'une réserve interne de sécurité. Il s'agit d'un groupe de personnes de la commune volontaires et détenant des compétences dans certains domaines (secourisme, langues étrangères, prévention, hébergement etc.) mais surtout de bonne volonté ! Mobilisables rapidement ces personnes apportent soutien et aide aux personnes touchées par l'évènement.

Le second volet est l'alerte aux populations. Le PCS permet par exemple d'informer rapidement les administrés par messagerie électronique.

Les exemples de mise en œuvre sont nombreux. Par exemple : tempête, inondations, neige, période de grand froid, canicule, tenue d'évènement particulier autorisé ou non.

La gazette vous tiendra informés de l'état d'avancement de ce projet. D'ores et déjà vous pouvez vous faire connaître en mairie si vous souhaitez faire partie de la réserve interne de sécurité ou si vous souhaitez être informé par mail d'un évènement.

Une nouvelle gérante au Pellan

Courant septembre Carole Lenain sera la nouvelle gérante du commerce communal. En effet l'ancien gérant, M. Xavier Bizoirre a souhaité cesser son activité et s'orienter vers de nouveaux projets. Le conseil municipal a donc eu à lui désigner un successeur.

La gazette vous propose de faire plus ample connaissance avec Carole…

Carole, peux tu en quelques mots te présenter aux Plélauffiens.

Oui avec plaisir ! Je m'appelle donc Carole Lenain et j'habite Plélauff depuis très longtemps. J'ai d'abord habité le centre bourg et maintenant je réside à la Lande de Gouarec.

Mon parcours professionnel commence par la coiffure. J'ai exercé dans ce domaine à Paris et à Saint Brieuc. Ensuite j'ai été gérante de la discothèque le « KEOPS » à Plouguernevel et enfin depuis 14 ans je travaillais chez Boscher Volailles à Mur de Bretagne.

Qu'est ce qui t'a motivée pour prendre cette gérance ?

Après 14 ans chez Boscher Volailles, j'avais envie de changer. Je pense pouvoir dire que je suis une battante, j'aime les défis et les nouveaux challenges!

Mais surtout la première motivation est de retrouver le contact avec la clientèle. En tant que coiffeuse ou gérante de discothèque j'avais cet échange et j'avoue que cela me manque énormément. Je suis impatiente de pouvoir à nouveau discuter avec les clients du Pellan. Je pense qu'il est important de maintenir dans nos petits villages des endroits où on peut échanger autour d'un café ou en achetant son pain.

Peux tu nous dire ce que tu comptes y développer ? (En avant première pour la gazette de Plélauff !!)

Oui j'ai une idée assez précise de ce que je pense faire. Il y aura dépôt de pain avec gâteaux et viennoiserie sur commande le week end.
Puis je vais faire relais colis et relais poste (timbres et enveloppes préaffranchies). On pourra également faire des retraits d'argent avec sa carte bancaire.

Je vais essayer aussi de développer un système de panier avec uniquement des produits locaux qui se ferait sur commande à la semaine.

Une petite restauration rapide (sandwiches, croques monsieur) sera proposée.

Des tickets de chasse seront en vente. Ces tickets permettent à un sociétaire d'inviter un chasseur n'appartenant pas à la société de chasse de Plélauff les mercredis et samedis.

Enfin, le billard situé à l'étage sera descendu et une des deux équipes du billard club de Plélauff y jouera ses matches environ un vendredi soir sur deux.

J'aimerais aussi organiser des concours de belote.

Voilà je pense n'avoir rien oublié. Et je reste bien entendu ouverte à toutes proposition ou suggestion !

As tu un souhait, un message à délivrer aux Plélauffiennes et Plélauffiens ?

Je souhaite vraiment faire du Péllan un lieu d'échange et de convivialité pour tous, jeunes et anciens. Un lieu qui soit en même temps utile et agréable et où l'on se sent bien.

Et je donne rendez-vous à tous vers la mi-septembre. (Sourire et bonne humeur obligatoires !)

Merci Carole pour ces informations. Nous te souhaitons la plus belle réussite dans ta nouvelle activité.

Le Pellan sera ouvert de 08h30 à 13h30 et de 16h30 à 00h00 le lundi, mercredi et jeudi.
De 08h30 à 01h00 le vendredi et le samedi.
De 08h30 à 00H00 le dimanche.
Fermeture : mardi.

UN RAPPEL SANS DOUTE PAS INUTILE…

L'article 4 de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 fixe les horaires pour les travaux de jardinage.

Les travaux de bric` lage ` u de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'` utils ` u d'appareils susceptibles de causer une gêne p` ur le v` isinage en rais` n de leur intensité s` n` re, tels que t` ndeuses à gaz` n à m` teur thermique, tr` nç` nneuses, perceuses, rab` teuses ` u scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les j` urs ` uvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et j` urs fériés de 10h00 à 12h00.

PROPRETE DES POINTS DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES.

Deux déchèteries s` nt à v` tre disp` siti` n à R` strenen et Saint Nic` las du Pelem :

R` strenen: z` ne de la Garenne. Tél : 02 96 29 24 96 du lundi au samedi de 9 h à 12h et de 13h30 à 18h

Saint Nic` las : z` ne du ruel` u du mardi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les p` ints de c` llecte ne s` nt pas des déchèteries.

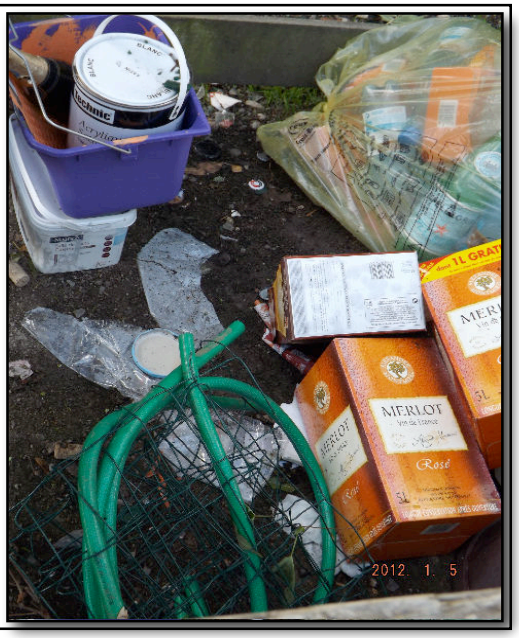

LE CHIEN DE MES VOISINS ABOIE. QUE FAIRE ?

Le chien de mes v` isins ab` ie en pleine nuit et t` ut au l` ng de la j` urnée... Cette situati` n peut effectivement s'avérer rapidement inc` nf` rtable et surt` ut c` nflictuelle…

Que dit la l` i ?

La l` i ne pénalise pas directement les ab` iements de chiens, cela est c` nsidéré c` mme un bruit n` rmal que peut causer un animal. Par c` ntre la l` i sancti` nne les pr` priétaires ` u p` ssesseurs d'animaux « qui ne prennent pas t` utes les mesures pr` pres à éviter une gêne p` ur le v` isinage ». Cette réglementati` n s'applique 24h sur 24h (article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du c` de de la santé publique).

Mais bien entendu la première ch` se à faire dans ce type de situati` n est d'aller v` ir s` n v` isin et de discuter ! Ce n'est que par le dial` gue que l'` n peut rés` udre ces petits tracas du qu` tidien.

Un été à Plélauff.

Fin juin
Auto cross du team Keraudic.

Le 16 août

Accueil de 90 tandems britanniques, belges, néerlandais et américains.

Le 24 août
La fête du pain au moulin de Rohan.

Le 20 juillet
Les gauloiseries : le spectacle équestre.

Le 20 juillet
Les gauloiseries : le vide grenier.

Début août
Passage du Kreiz Breizh
Elite.

Le 30 août
Ferme en fête
Ferme de Pont ar Her.

Jouons un peu…

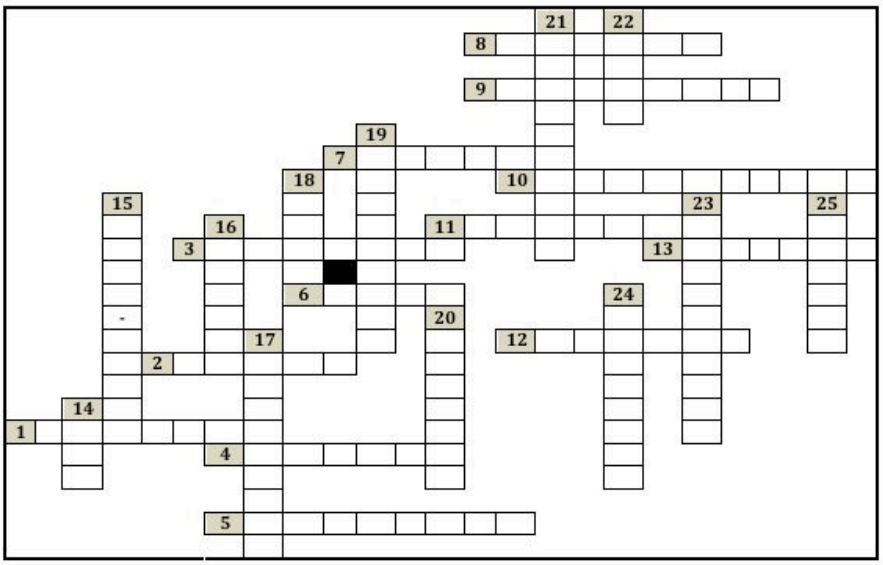

Définitions :

HORIZONTALEMENT :

1- Partie des terres appartenant au seigneur et cultivée par les paysans.
2- Grille du château-fort.
3- Cérémonie au cours de laquelle le vassal prête serment de fidélité à son seigneur.
4- Nom donné aux paysans libres.
5- Ouvertures pratiquées au sommet d'un rempart.
6- Terre d'un vassal en échange de sa fidélité.
7- Jours de travail sur les terres du seigneur.
8- Personnage qui a juré fidélité à son suzerain.
9- " Jeu " destiné à s'entraîner au combat lors des périodes de paix.
10- Ouverture dans une muraille permettant l'envoi de projectiles.
11- Terre de la seigneurie cultivée par les paysans.
12- Fossé rempli d'eau entourant le château-fort.
13- Instrument qui se fixe à la cheville du cavalier.

VERTICALEMENT :

14- Bouclier du chevalier.
15- Pont mobile défensif qui se baisse et se lève pour ouvrir ou fermer l'entrée du château-fort.
16- Casque du chevalier.
17- C'est l'impôt en argent ou en nature.
18- Impôt versé à l'Eglise.
19- Guerrier qui combat à cheval.
20- Porte servant à sortir ou entrer en cas de siège du château-fort.
21- Cérémonie durant laquelle un homme reçoit ses armes et devient chevalier.
22- Paysan appartenant au seigneur.
23- Domaine que possède le seigneur.
24- Seigneur d'un vassal.
25- Plus haute tour du château-fort.

Facile

		4	1	7			6	
			2	9			8	7
			5		4		3	1
4		2	7			3	5	
3	5		4	2			9	8
7		9		5		1		
9				3	5	8	7	
	4			1		9		
		8			2		1	3

Moins facile

		8		4	6			
	7			5				
			9				3	
					8			6
	9					7		2
5				1		4		
3		9	4		2			
		1						
4				8		3	9	7